



Communiqué

En mai 2021, des agents de la police municipale victimes de pressions et propos discriminatoires dans le cadre de leurs fonctions et au sein de leur service ont décidé de dénoncer cette situation en interpellant Madame le Maire ainsi que les organisations syndicales CGT et SUD. Ainsi, 3 témoignages relatant des faits ont été envoyés par mail à madame le Maire à partir du 3 mai.

Malgré l'urgence de la situation, le mal-être exprimé par les agents et le sérieux des faits rapportés qui relèvent d'infractions pénales et s'apparentent à des situations de harcèlement, les agents n'ont été reçus qu'un mois et demi après leur première interpellation, ce qui démontre le mépris et le manque de considération de la part de l'employeur.

L'audience du 10 juin par la Maire en présence du Directeur Général des Services et du Directeur des Ressources Humaines met encore davantage en lumière ce mépris. Les propositions formulées sont totalement insatisfaisantes compte tenu de la gravité des faits : un simple rappel à l'ordre des policiers incriminés et la transmission d'un rapport d'enquête administrative antérieur aux signalements des agents concernés qui ne reflète pas la réalité de l'ambiance délétère qui règne dans le service.

La collectivité **semble minimiser voire nier les faits** ; un constat alimenté par les propos de Madame le Maire diffusés dans l'article du Parisien paru le mardi 15 juin 2021, dans lequel elle signale « que ces propos ne sont rapportés que par trois personnes », ainsi que dans une vidéo qui a suivi le premier tour des élections départementales où elle affirme que l'affaire « a été montée de toute pièce » à des fins politiques.

Combien d'agents faudra-t-il et quels passages à l'acte pour que Madame le Maire estime que la situation est grave et bien réelle ?

Il est urgent de faire cesser les rumeurs et l'instrumentalisation dont fait l'objet l'affaire qui nous occupe. Il est surtout urgent de protéger nos collègues victimes qui ne peuvent assurer leurs missions de service public dans les meilleures conditions, encore plus quand il s'agit de missions au service de la sécurité de la population albertivillarienne.

Nous **demandons à la collectivité qu'une nouvelle enquête soit diligentée par le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail**. Cette enquête devra être menée en présence des organisations syndicales qui accompagnent les agents pour en garantir l'impartialité et trouver une sortie de crise durable.

LE BIEN ETRE AU TRAVAIL ET LA PROTECTION DES AGENTS DOIT ETRE LA PRIORITE DE LA COLLECTIVITE !!

Aubervilliers, le 1 Juillet 2021